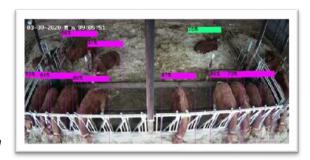
## **EVALUATION DU BIEN-ETRE DES BOVINS A L'ENGRAISSEMENT**

## **Objectif**

Un projet qui a pour objectif de développer des méthodologies d'évaluation du bien-être des jeunes bovins en parcs d'engraissement.

Niveau de maturité : O A l'état d'expérimentation



Crédit photo: YouTube

## **Description**

Le bien-être animal se détermine majoritairement par des mesures réalisées sur l'animal. Or, il est difficile de l'évaluer dans le cas de l'engraissement de jeunes bovins du fait de la difficulté à pénétrer dans les parcs d'engraissement pour y effectuer les mesures. Le projet BeBoP, mené par l'Idele, l'INRAe et l'entreprise NeoTec-Vision, a pour objectif de développer des outils permettant d'évaluer plus facilement le bien-être des bovins à l'engraissement. Pour cela, le projet aboutira sur 2 résultats :

- L'élaboration d'un système d'analyse du comportement des jeunes bovins à partir d'images vidéo captées en continu ;
- L'élaboration de protocoles de mesures simplifiées des indicateurs d'évaluation du bien-être des jeunes bovins, sans risques pour les observateurs.

Le projet est en cours et devrait s'étendre jusqu'en juin 2023. Les structures expérimentales et spécialisées dans la conduite des jeunes bovins en parcs « Les Etablières » et « France Limousin Sélection » permettent d'assurer les tests.

## Pour en savoir plus

Site constructeur: Idele (idele.fr)

Projet BeBoP | Idele (idele.fr)

https://www.farmxp.fr/resume-detudes/developpement-de-methodologies-devaluation-du-bien-etre-des-bovins-en-parc-dengraissement



<u>Avertissement</u>: L'association LIT OUESTEREL ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cette fiche. Elle ne garantit pas l'efficacité de la solution présentée et ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable d'un éventuel mésusage. Les informations contenues dans cette fiche sont une synthèse des informations disponibles sur le site d'un constructeur et dans la presse spécialisée, que vous retrouvez dans la partie « pour en savoir plus », ci-dessus. Vous pouvez aussi vous référer aux sites d'autres constructeurs ou bien vous rapprocher de votre conseiller agricole.

